

Les patrons des TPE se montrent souvent démunis face aux banques

Lundi 27 juin 2016

ENTREPRISES

Les TPE peinent à obtenir des financements auprès de leur banque et ignorent très souvent les solutions alternatives.

Claire Bauchart
@clairebauchart

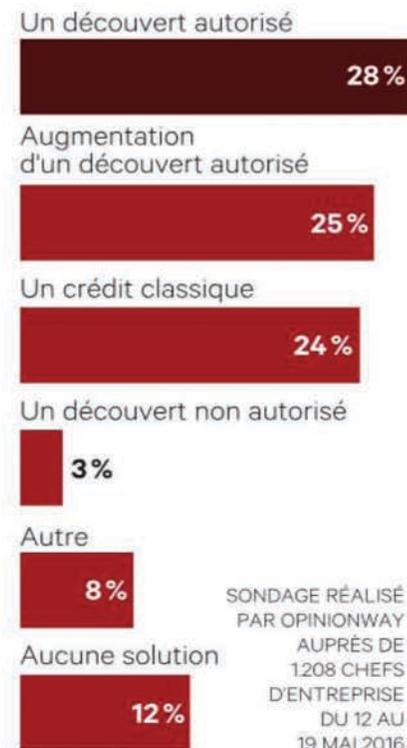
Les relations entre les banques et les TPE ne s'améliorent pas, si l'on en croit ces dernières. C'est ce qui ressort de la troisième édition du baromètre de financement des indépendants et des TPE, réalisé par OpinionWay pour le Syndicat des indépendants (SDI) auprès de quelque 1.208 dirigeants d'entreprises de moins de 20 salariés. Seules 24 % des TPE obtiennent un crédit de trésorerie auprès de leur banque, selon cette enquête. « Souvent, les banques préfèrent mettre en avant auprès de ces chefs d'entreprise des découverts autorisés », constate Marc Sanchez, le secrétaire général du SDI. De fait, en 2016, 68 % des sondés ont un décou-

vert autorisé. « Le taux de rémunération d'un découvert est plus élevé que celui d'un crédit de trésorerie, pouvant par ailleurs être négocié, » pointe Julien Goarant, directeur d'études chez OpinionWay. Une situation déjà observée dans les précédentes versions du baromètre : « Sur trois ans, il n'y a pas d'évolution », note Marc Sanchez. « La seule légère amélioration est liée à la conjoncture économique. »

Selon OpinionWay, la plupart des dirigeants de TPE semblent démunis face aux refus de leurs interlocuteurs bancaires. « Les recours à d'autres organismes de financement destinés à couvrir les banques sur des engagements qu'elles n'estiment pas suffisamment solvables, comme la Banque publique d'investissement, ne sont pratiquement pas connus des chefs d'entreprise », martèle Marc Sanchez, affirmant que les conseillers bancaires ne les évoquent généralement pas en cas de refus de crédit. De fait, 77 % des chefs d'entreprise interrogés n'ont reçu aucune garantie émanant d'une structure tierce par leur banque. « En théorie, les banques se doivent de faciliter le financement de l'économie. Mais, le

La réponse des banques aux besoins de trésorerie des TPE

« Par quel moyen la banque a-t-elle répondu à vos besoins ? »



SONDAGE RÉALISÉ
PAR OPINIONWAY
AUPRÈS DE
1208 CHEFS
D'ENTREPRISE
DU 12 AU
19 MAI 2016

« LES ÉCHOS » / SOURCE : OPINIONWAY

paradoxe est qu'elles ont besoin d'assurer leur propre rentabilité », expose Julien Goarant.

D'autres solutions existent
De leur côté, les patrons de TPE, malgré leurs difficultés et les refus qu'ils essuient, ne sont que 1 % à avoir utilisé en 2015 les services du médiateur de crédit. « 73 % d'entre eux ne savent même pas qu'ils ont pour option de le saisir, en cas de refus de crédit ou de découvert autorisé », souligne Marc Sanchez. « Or son rôle consiste justement à analyser les refus des banques afin d'évaluer ce qui pourrait être débloqué. » Ce recours au médiateur a de plus des effets limités : seuls 22 % des entrepreneurs l'ayant saisi ont vu leur demande finalement acceptée par les banques.

Les dirigeants de TPE « ont tendance, naturellement, à se tourner vers les banques », pointe Julien Goarant, « sans penser à d'autres modes de financement, comme le "crowdfunding" ». Seuls 2 % des chefs d'entreprise interrogés ont eu recours au financement participatif, près d'un tiers des sondés déplorant un manque d'information sur cette nouvelle méthode. ■